

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 21 mars 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 11
Nombre de membre en exercice	: 11
Nombre de membres présents	: 11
Pouvoir	: 0

Date de la convocation : 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix-sept heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Monsieur Norbert BOULIER, Maire de CHENON.

Etaient présents : BOULIER Norbert, BERTHONNEAU Philippe, MAINGUET Martine, CLOCHARD Laurent, HEALY Mickael, VERGEZ Brigitte, MERAL Gilles, BAUDIN Sébastien, ANTON Francine, COCAGNE Leslie, VITU Léa.

Absent excusé :

Absent :

Secrétaire : VERGEZ Brigitte

2026.11 ELECTIONS DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Deux listes de candidats au poste d'adjoints au Maire sont déposées :

1<sup>ère</sup> liste : MERAL Gilles / MAINGUET Martine / BERTHONNEAU Philippe.

2<sup>ème</sup> liste : BERTHONNEAU Philippe / MAINGUET Martine / CLOCHARD Laurent.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 0

Ont obtenu :

- Liste 1 : 3 voix (trois voix).

- Liste 2 : 8 voix (huit voix)

- La liste 2, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : : M. BERTHONNEAU Philippe, Mme MAINGUET Martine, M. CLOCHARD Laurent.

Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 23 mars 2026.



Le Maire  
Norbert BOULIER

Mairie de Chenon 1. Route des Jonquilles 16460 Chenon

Tél : 05.45.22.52.77

E mail : mairie@chenon16.fr